



Genève, le 3 mai 2018

**• Résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 :**

- **Remarque préliminaire** - Il est précisé que la norme comptable IFRS 9, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, modifie de façon substantielle le traitement comptable des participations non consolidées<sup>1</sup> du portefeuille (« Actifs financiers disponibles à la vente »). Cette nouvelle norme prévoit notamment que les gains (ou pertes) latents comptabilisés dans les fonds propres jusqu'au 31 décembre 2017 ne transiteront jamais par résultat et resteront inscrits dans les fonds propres. Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, deux participations détenues par des fonds de *private equity* non consolidés ont été cédées. Ces participations étaient évaluées fin 2017 sur une base consistante avec leur prix de cession. Les plus-values latentes correspondantes au 31 décembre 2017 (CHF 57 millions au total), qui étaient enregistrées en réserve de réévaluation dans les fonds propres, n'ont donc pu être reprises par résultat lors de la cession. La comparaison du résultat courant économique du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 avec le résultat de la période correspondant de l'année précédente doit donc être analysée à la lumière de ces changements comptables (pour plus de détails, voir notamment ci-après section 2.2).
- Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, le taux moyen de change EUR/CHF s'est établi à 1.165 contre 1.069 au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, soit une variation de +9.0%.
- **Résultat courant économique**<sup>2</sup> : CHF 61.8 millions contre CHF 117.8 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Le résultat courant économique du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 inclut notamment :
  - une contribution du portefeuille<sup>3</sup> au résultat courant d'un montant de CHF 76.9 millions contre CHF 128.2 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, reflétant :
    - l'augmentation de la contribution courante d'Imerys, qui s'élève à CHF 31.2 millions (CHF 25.7 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017);
    - l'augmentation de la contribution de SGS (CHF 49.6 millions contre CHF 45.9 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017), liée essentiellement à l'augmentation du dividende unitaire versé par la société;
    - une contribution de CHF -3.9 millions de l'activité « *private equity* et autres fonds », contre CHF 56.6 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, les fonds Sagard II et Sagard 3 (non consolidés) ont finalisé la cession de leur participation dans Kiloutou et Alvest, respectivement. La réévaluation de ces deux investissements faisait apparaître dans les fonds propres fin 2017 une plus-value latente de CHF 57 millions globalement en quote-part Pargesa, comptabilisée en réserve de réévaluation. En application de la nouvelle norme IFRS 9, lors de la cession de Kiloutou et Alvest au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, ce montant n'a pu être reconnu en résultat et reste donc comptabilisé dans les fonds propres. Il est rappelé qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 la contribution de cette activité incluait la quote-part de Pargesa dans la plus-value résultant de la vente par Ergon Capital Partners III de sa participation dans Golden Goose (CHF 62.0 millions)<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Dans la suite de ce communiqué de presse, le terme « consolidé » désigne à la fois intégration globale et mise en équivalence.

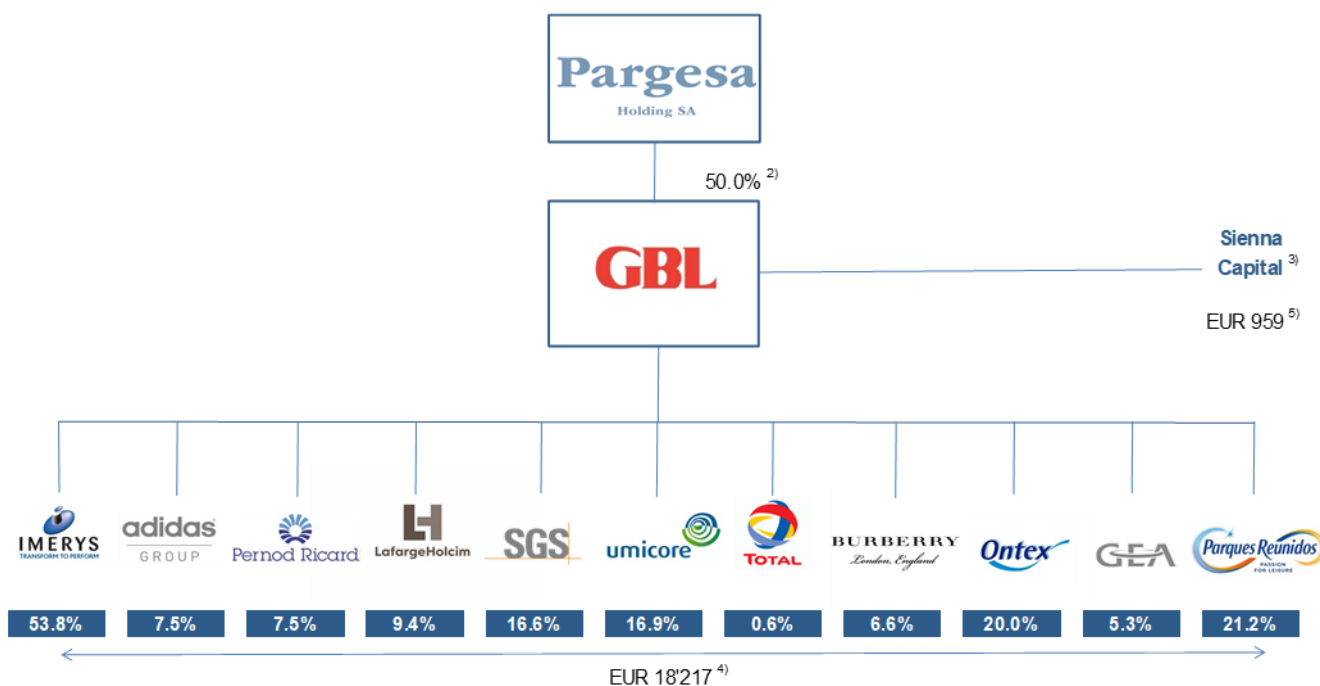
<sup>2</sup> Voir définition en page 4.

<sup>3</sup> Le terme « portefeuille » comprend les participations et Sienna Capital.

<sup>4</sup> Remarque : si elle avait été réalisée en 2018, cette plus-value aurait été maintenue en résultat, le fonds Ergon III étant consolidé, de même que l'était la participation dans Golden Goose.

- l'impact non monétaire lié aux instruments dérivés attachés aux obligations convertibles et échangeables<sup>5</sup> émises par GBL, pour un montant net de CHF -0.2 million (CHF -6.2 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017).
- **Résultat non courant** : CHF -1.2 million, contre CHF 6.8 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.
- Compte tenu de ces éléments, le **résultat net** du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 s'établit à CHF 60.6 millions contre CHF 124.6 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Au 31 mars 2018, la structure du Groupe se présentait de la façon suivante<sup>1)</sup> :



- 1) Les taux de détention sont exprimés en % du capital.
- 2) 51.8% en droits de vote compte tenu des droits de vote suspendus de l'autocontrôle de GBL.
- 3) Regroupe des participations significatives dans des fonds de private equity, de dettes ou à thématiques spécifiques.
- 4) Valeur boursière en millions d'euros des participations détenues par GBL au 31 mars 2018.
- 5) Valeur estimative en millions d'euros au 31 mars 2018.

## 1. Faits marquants depuis le début de l'année 2018

- Le 8 février 2018, Umicore a lancé une augmentation de capital qui a permis à la société de lever un montant total de EUR 892 millions auprès d'investisseurs institutionnels et d'autres investisseurs. Les nouvelles actions, émises à un prix de EUR 39.80 par action, représentent 10% du capital existant avant l'opération. GBL a participé à cette augmentation de capital à hauteur de EUR 144 millions, entraînant une légère dilution de sa participation, qui s'élève -après l'opération- à 16.9% du capital d'Umicore, contre 17.0% avant l'opération. Au 31 mars 2018, la position de GBL au capital d'Umicore était valorisée à EUR 1'791 millions.
- GEA Group (« GEA ») a annoncé le 3 avril 2018 que GBL avait franchi, en date du 23 mars 2018, le seuil de 5.0% des droits de vote de la société. Au 31 mars 2018, GBL détenait 5.3% du capital de GEA, représentant une valeur de marché de EUR 349 millions.

<sup>5</sup> En 2017 uniquement, s'agissant des obligations échangeables.

- Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 2 mai 2018, certains porteurs d'obligations convertibles GBL ont transmis des demandes de conversion anticipée portant sur 2'339 obligations convertibles, soit 55% de la totalité des obligations convertibles émises le 27 septembre 2013. Ces obligations ayant fait l'objet d'une demande de conversion ont été ou seront remboursées (i) en numéraire pour 150 obligations et (ii) en actions GBL pour 2'189 obligations. Il est rappelé que l'emprunt convertible GBL arrivera à échéance le 9 octobre 2018.

- Au niveau de Sienna Capital :

- En novembre 2017, Ergon Capital Partners III (ECP III) avait annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition de svt Holding GmbH (« svt »). Cette société allemande est l'un des leaders dans la prévention incendie passive. La transaction a été finalisée en janvier 2018. En février 2018, svt a signé un accord en vue de l'acquisition de Rolf Kuhn GmbH. Cette opération, finalisée en avril, a permis de constituer l'un des leaders européens dans le secteur de la protection incendie.

En février 2018, Ergon Capital Partners II est entré en négociations exclusives avec Regal Beloit en vue de céder sa participation dans Nicotra Gebhardt (société spécialisée dans la fabrication de systèmes de ventilation). La transaction a été finalisée en avril.

- Au mois de septembre 2017, un groupe d'investisseurs a annoncé être entré en négociations exclusives avec Sagard 3 et l'équipe dirigeante d'Alvest, en vue d'acquérir une participation importante dans le capital de cette société, leader mondial des équipements aéroportuaires d'assistance au sol. Au 31 décembre 2017, la plus-value latente sur cet investissement s'élevait à CHF 34 millions en quote-part Pargesa, comptabilisée en réserve de réévaluation dans les fonds propres. La cession a été finalisée en janvier 2018 et Sagard 3 a réinvesti au capital de la société. Le fonds Sagard 3 n'étant pas consolidé, en application de la nouvelle norme IFRS 9, la plus-value de CHF 34 millions mentionnée ci-avant n'a pu être reconnue en résultat et reste donc comptabilisée dans les fonds propres.

En novembre 2017, les actionnaires (dont Sagard II) de Kiloutou, l'un des leaders européens de la location de matériels destinés à l'industrie de la construction, sont entrés en négociations exclusives en vue de céder une participation majoritaire dans la société. Au 31 décembre 2017, la plus-value latente sur cet investissement s'élevait à CHF 23 millions en quote-part Pargesa, comptabilisée dans les fonds propres. La transaction a été finalisée en février 2018. Le fonds Sagard II n'étant pas consolidé, comme ci-dessus, la plus-value de CHF 23 millions n'a pu être reconnue en résultat et reste donc comptabilisée dans les fonds propres.

En janvier 2018 Sagard a réalisé l'acquisition d'une participation majoritaire dans Climater, l'un des leaders français du génie climatique (installation et maintenance de systèmes de climatisation, chauffage et ventilation dans les bâtiments).

- Le 8 mars 2018, GBL, par l'intermédiaire de Sienna Capital, s'est engagée à investir EUR 250 millions aux côtés de fonds affiliés à la société d'investissement KKR dans Flora Food Group (« FFG »), la division de produits à tartiner d'Unilever. FFG est le leader mondial dans le secteur de la margarine et des produits de cuisson d'origine végétale, présent dans 69 pays et générant un chiffre d'affaires pro forma d'environ EUR 3.0 milliards en 2017. Le portefeuille de FFG est composé de marques de grande consommation, telles que Becel, Flora, Country Crock, Blue Band, Rama et ProActiv. La finalisation de la transaction devrait intervenir en milieu d'année 2018, étant soumise à des autorisations réglementaires et des consultations d'employés dans certaines juridictions.

Au 31 mars 2018, les engagements de GBL dans le cadre de Sienna Capital s'élevaient à EUR 627 millions (EUR 733 millions au 31 décembre 2017).

## 2. Résultats consolidés du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (non audités)

Le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA, réuni ce jour, a pris connaissance des résultats consolidés non audités du 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

## 2.1. Présentation des résultats selon les normes comptables IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat selon les normes comptables IFRS est la suivante :

CHF millions	1 <sup>er</sup> trim. 2018	1 <sup>er</sup> trim. 2017
Produits d'exploitation	1'520.8	1'280.9
Charges d'exploitation	(1'377.2)	(1'152.9)
Autres produits et charges	(0.5)	139.4
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>143.1</b>	<b>267.4</b>
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	95.8	88.5
Autres résultats financiers	(44.4)	(28.9)
Impôts	(47.5)	(38.1)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	14.2	1.4
<b>Résultat net consolidé (tiers inclus)</b>	<b>161.2</b>	<b>290.3</b>
Revenant aux intérêts minoritaires	(100.6)	(165.7)
<b>Revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)</b>	<b>60.6</b>	<b>124.6</b>
<i>Résultat net de base par action, part du Groupe (CHF)</i>	<i>0.72</i>	<i>1.47</i>
<i>Nombre moyen d'actions (en milliers)</i>	<i>84'665</i>	<i>84'659</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.165</i>	<i>1.069</i>

Les **produits** et **charges d'exploitation** comprennent principalement le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation d'Imerys, dont les comptes sont intégrés à 100% dans ceux de Pargesa.

Les **autres produits et charges** comprennent les plus et moins-values et pertes de valeur nettes ou reprises comptabilisées sur certaines participations<sup>6</sup> et activités du Groupe. Comme mentionné plus haut, en application de la nouvelle norme IFRS 9, les plus-values latentes enregistrées en réserve de réévaluation dans les fonds propres au 31 décembre 2017 sur les participations dans Kiloutou et Alvest (soit CHF 102 millions au total, incluant la part revenant aux intérêts minoritaires) détenues respectivement par les fonds Sagard II et Sagard 3 (non consolidés) n'ont pu être reconnues en résultat lors de la vente de ces deux participations au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, et restent donc comptabilisées dans les fonds propres. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, ce poste incluait principalement le gain réalisé par ECP III à l'occasion de la cession de sa participation dans Golden Goose, pour un montant de CHF 132.8 millions.

Le poste **dividendes et intérêts sur investissements à long terme** comprend les dividendes nets relatifs aux participations non consolidées détenues par le Groupe et notamment le dividende SGS comptabilisé durant la période.

Les postes **autres résultats financiers** et **impôts** regroupent les données consolidées de Pargesa, GBL et Imerys. Le poste **autres résultats financiers** inclut notamment l'impact non monétaire de la mise à valeur de marché chez GBL d'instruments dérivés.

Le poste **résultat dans les entreprises associées et coentreprises** représente la quote-part du résultat net consolidé des participations mises en équivalence dans les comptes de Pargesa. Il s'agit principalement de participations détenues par l'intermédiaire de GBL, Sienna Capital ou d'Imerys. Bien que la participation dans Parques Reunidos soit mise en équivalence depuis fin 2017, Pargesa n'a enregistré aucune contribution au titre de celle-ci au 31 mars 2018. En effet, Parques Reunidos ne publiera ses résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 qu'après ceux de Pargesa. Cette contribution sera reprise dans les résultats semestriels au 30 juin 2018.

Les **intérêts minoritaires** représentent pour l'essentiel la part du résultat revenant aux minoritaires de GBL et d'Imerys, ces deux sociétés étant intégrées à 100% dans les comptes de Pargesa.

## 2.2. Présentation économique des résultats de Pargesa

En complément de ses comptes établis selon les normes comptables IFRS, Pargesa publie une présentation économique afin de fournir une information continue dans le long terme sur la contribution de chacune des

<sup>6</sup> Voir toutefois « Remarques » en section 2.2 ci-après, en ce qui concerne les investissements non consolidés du portefeuille (« Actifs financiers disponibles à la vente » - application d'IFRS 9).

participations d'une part, des activités holding d'autre part, aux résultats (part du Groupe). Les normes IFRS imposant en effet des traitements comptables hétérogènes selon le taux de détention du Groupe (notamment : intégration globale de GBL, d'Imerys et de certains fonds, mise en équivalence de Parques Reunidos depuis fin 2017 ainsi que de certains autres fonds), l'analyse de l'évolution de ces contributions à partir des comptes consolidés peut parfois s'avérer complexe.

La présentation économique a pour objet de montrer de façon analytique l'origine de la formation du résultat consolidé (part du Groupe) de Pargesa. Cette présentation fait ressortir d'une part la contribution des différents actifs du portefeuille (en quote-part de Pargesa), et d'autre part les résultats provenant des activités déployées au niveau des sociétés holding (Pargesa et quote-part des activités holding de GBL).

Cette analyse distingue par ailleurs les éléments courants et non courants du résultat. Le résultat non courant est composé notamment des résultats nets liés aux cessions, des pertes et reprises de valeur, ainsi que des éventuelles charges de restructuration. Toutefois :

- comme expliqué ci-dessous dans la section « Remarques », les résultats nets liés aux cessions de participations non consolidées du portefeuille sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, comptabilisés directement en fonds propres, sans transiter par le compte de résultat;
- les résultats de cessions et dépréciations enregistrés par les fonds de private equity et autres fonds d'investissement consolidés, ainsi que les variations de valeur enregistrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 s'agissant des fonds non consolidés, sont classés en résultat courant compte tenu de la nature même du modèle d'affaire de cette catégorie d'actifs.

Selon cette présentation :

- le résultat courant économique fait apparaître<sup>7</sup> :
  - la contribution des participations du portefeuille, constituée de la quote-part de Pargesa dans le résultat courant (au sens décrit ci-dessus) pour les participations du Groupe consolidées par intégration globale (Imerys) ou mise en équivalence (Parques Reunidos, à compter de 2018)<sup>8</sup>, et dans les dividendes versés pour les participations non consolidées;
  - la contribution nette du pôle private equity et autres fonds d'investissement (regroupés, chez GBL, au sein de Sienna Capital). En application de la nouvelle norme IFRS 9, à compter de 2018, la contribution de ceux de ces fonds qui ne sont pas consolidés comprend leur variation de juste valeur au cours de la période (en lieu et place des résultats de cessions et éventuelles pertes et reprises de valeur, jusqu'au 31 décembre 2017);
  - ainsi que l'impact des produits (ou charges) financiers nets et des frais généraux et impôts des sociétés holding.
- le résultat non courant met en évidence, d'une part la quote-part de Pargesa dans le résultat non courant des sociétés du portefeuille consolidées par intégration globale (Imerys) ou mises en équivalence (Parques Reunidos, à compter de 2018)<sup>8</sup>, d'autre part le résultat non courant généré au niveau des sociétés holding (Pargesa et quote-part du résultat non courant de GBL). Il est précisé toutefois qu'en application d'IFRS 9, dès 2018, en cas de vente de titres d'une participation non consolidée du portefeuille, aucune plus ou moins-value n'impactera le résultat, et qu'il ne sera plus enregistré par résultat d'éventuelle perte de valeur sur ces mêmes participations non consolidées (voir « Remarques » ci-dessous);
- la somme du résultat courant économique et du résultat non courant correspond au résultat net, part du Groupe, tel qu'il ressort des comptes consolidés.

<sup>7</sup> Il est rappelé que depuis la publication des résultats annuels 2017, les contributions au résultat courant de toutes les participations ainsi que de l'activité private equity et autres fonds d'investissement sont désormais toutes mises sur le même niveau (« Contribution du portefeuille au résultat courant »).

<sup>8</sup> Bien que la participation dans Parques Reunidos soit mise en équivalence depuis fin 2017, Pargesa n'a enregistré aucune contribution au titre de celle-ci au 31 mars 2018. En effet, Parques Reunidos ne publiera ses résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 qu'après ceux de Pargesa. Cette contribution sera reprise dans les résultats semestriels au 30 juin 2018.

Remarques :

- 1) La norme IFRS 9, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, modifie notamment le traitement comptable des variations de juste valeur des participations qui ne sont pas consolidées par intégration globale ou mise en équivalence et qui constituent à l'heure actuelle la majorité du portefeuille de participations du Groupe, ainsi que des variations de valeur des fonds non consolidés.

Il est rappelé que ces investissements sont valorisés au bilan à leur juste valeur (égale à la valeur boursière s'agissant des titres cotés), dont les variations étaient jusqu'à fin 2017 enregistrées via les capitaux propres en réserve de réévaluation. Ces variations de valeur n'influençaient donc pas le compte de résultat sauf dans les cas suivants :

- lors de la vente de titres, les variations de juste valeur enregistrées en capitaux propres depuis l'acquisition étant alors recyclées en résultat, ou;
- en cas de dépréciation, la variation (négative) de juste valeur depuis l'acquisition étant enregistrée en résultat (toute variation négative complémentaire étant également comptabilisée en résultat) sans possibilité de reprise de dépréciation ultérieure en résultat (sauf en cas de cession).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ces investissements continuent à être valorisés à leur juste valeur au bilan. Toutefois, les variations de valeur enregistrées jusqu'au 31 décembre 2017 en réserve de réévaluation dans les capitaux propres ne seront jamais recyclées en résultat. Les variations de valeur enregistrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont quant à elles comptabilisées, au choix de l'entreprise :

- soit systématiquement via le résultat de la période : toute variation positive ou négative de la valeur boursière des participations non consolidées cotées (ou de la juste valeur s'agissant des investissements non cotés) impacte donc directement le compte de résultat;
- soit via capitaux propres : toute variation positive ou négative de la valeur boursière des participations non consolidées cotées (ou de la juste valeur s'agissant des investissements non cotés) impacte les réserves consolidées, les montants correspondant n'étant jamais recyclés ultérieurement en résultat, même en cas de vente. Par ailleurs, il ne sera désormais plus comptabilisé par résultat d'éventuelles dépréciations sur ces investissements.

Il est à noter que ce choix pouvait se faire (i) globalement pour l'ensemble des investissements non consolidés ou (ii) au niveau de chaque ligne du portefeuille.

Le Groupe a décidé d'opter pour la méthode de l'enregistrement des variations de valeur des principales participations non consolidées<sup>9</sup> via capitaux propres, tandis que les variations de valeur de ceux des fonds qui ne sont pas consolidés sont enregistrées en résultat. Dès lors, le résultat non courant n'enregistrera plus, à compter de l'exercice 2018, de résultat de cession ou de dépréciation sur les participations non consolidées du portefeuille pour lesquelles l'option pour la méthode de l'enregistrement des variations de valeur via capitaux propres a été retenue.

Par ailleurs, la contribution des participations non consolidées au résultat courant continue à être constituée par les dividendes.

- 2) Comme mentionné dans le communiqué de presse du 15 mars 2018, il n'est désormais plus fait de distinction entre « Participations stratégiques » et investissements « Pépinière » au niveau de la présentation économique des résultats de Pargesa. Par ailleurs, la contribution au résultat courant des participations d'une part, et celle de l'activité « Private equity et autres fonds » d'autre part, figurent désormais sous une même rubrique intitulée « Contribution du portefeuille au résultat courant ». Dans le tableau ci-après, la présentation économique des résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 a donc été reclassée en conséquence<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Sont à l'heure actuelle concernées par cette option les participations dans adidas, Pernod Ricard, LafargeHolcim, SGS, Umicore, Total, Burberry, Ontex, et GEA. S'agissant de la participation dans Parques Reunidos, celle-ci est mise en équivalence depuis fin 2017.

<sup>10</sup> Auparavant, la contribution (dividendes) des participations alors classées dans le portefeuille « Pépinière » apparaissait sous le poste « Autres résultats courants des sociétés holding », étant précisé qu'aucun dividende n'avait été enregistré au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Selon cette approche, le résultat économique du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 s'analyse comme suit :

CHF millions	1 <sup>er</sup> trim. 2018	1 <sup>er</sup> trim. 2017
<b>Contribution du portefeuille au résultat courant</b>		
<b>- Participation consolidée (intégration globale ou mise en équivalence) :</b>		
Imerys quote-part du résultat courant	31.2	25.7
Parques Reunidos quote-part du résultat courant	-	-
<b>- Participations non consolidées :</b>		
SGS dividende net	49.6	45.9
LafargeHolcim dividende net	-	-
Pernod Ricard dividende net	-	-
Total dividende net	-	-
adidas dividende net	-	-
Umicore dividende net	-	-
Ontex dividende net	-	-
Burberry dividende net	-	-
Parques Reunidos dividende net	-	-
GEA dividende net	-	-
ENGIE dividende net	-	-
<b>- Contribution de l'activité private equity et autres fonds</b>	(3.9)	56.6
<b>Contribution du portefeuille au résultat courant</b>	<b>76.9</b>	<b>128.2</b>
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>0.91</i>	<i>1.51</i>
Produits financiers nets	(6.5)	(2.8)
Frais généraux et impôts	(8.6)	(7.6)
<b>Résultat courant économique</b>	<b>61.8</b>	<b>117.8</b>
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>0.73</i>	<i>1.39</i>
Résultat non courant des participations consolidées	(1.2)	(2.0)
Résultat non courant des activités holding	-	8.8
<b>Résultat net</b>	<b>60.6</b>	<b>124.6</b>
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>0.72</i>	<i>1.47</i>
<i>Nombre moyen d'actions (en milliers)</i>	<i>84'665</i>	<i>84'659</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.165</i>	<i>1.069</i>

La source des résultats provient pour l'essentiel de GBL, dont les résultats sont exprimés en euros. Le taux de change moyen EUR/CHF est de 1.165 au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, contre 1.069 au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, soit une variation de +9.0%.

### **Résultat courant économique :**

#### **Contribution du portefeuille au résultat courant**

##### ***Participations consolidées (intégration globale ou mise en équivalence) :***

Le **résultat courant net d'Imerys** (consolidée par intégration globale) s'est établi à EUR 95.4 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, en progression de 11.8% par rapport à la période correspondante en 2017 (EUR 85.3 millions). Compte tenu par ailleurs de l'augmentation du taux de change moyen EUR/CHF, la quote-part de Pargesa dans le résultat courant net d'Imerys, exprimée en francs suisses, s'élève ainsi à CHF 31.2 millions contre CHF 25.7 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, soit une progression de 21.4%. Le **résultat net** d'Imerys ressort quant à lui à EUR 91.7 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, incluant des éléments non courants pour EUR -3.7 millions net

d'impôts<sup>11</sup> (au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, le résultat net d'Imerys s'était établi à EUR 78.8 millions, après prise en compte d'éléments non courants de EUR -6.5 millions net d'impôts).

Comme indiqué plus haut, la contribution de Parques Reunidos (mise en équivalence depuis fin 2017) est nulle au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, la société ne devant publier ses résultats pour la période qu'après ceux du Groupe.

### **Participations non consolidées :**

Les contributions de **SGS, LafargeHolcim, Pernod Ricard, Total, adidas, Umicore, Ontex, Burberry, Parques Reunidos** (en 2017), **GEA** et **ENGIE** représentent les quotes-parts de Pargesa des dividendes nets comptabilisés par GBL. Généralement, seul SGS contribue au résultat courant du premier trimestre de l'année, les autres participations ne contribuant au résultat qu'à partir du deuxième trimestre.

La contribution de **SGS** s'est élevée à CHF 49.6 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 contre CHF 45.9 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. La variation de la contribution d'une année sur l'autre résulte principalement de l'augmentation du dividende unitaire versé par SGS (CHF 75 contre CHF 70 en 2017, en progression de 7.1%).

### **Contribution de l'activité private equity et autres fonds :**

La **contribution de l'activité private equity et autres fonds** regroupe les contributions des fonds détenus pour l'essentiel par GBL au sein de sa filiale Sienna Capital, ainsi que les frais généraux et de gestion correspondants. La contribution nette de cette activité au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 s'est élevée à CHF -3.9 millions, incluant notamment la contribution de Kartesia (CHF 6.4 millions) ainsi que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 la variation de juste valeur au cours de la période des fonds qui ne sont pas consolidés soit CHF -2.8 millions au 1<sup>er</sup> trimestre (application d'IFRS 9 – voir ci-avant). Par ailleurs, également en application d'IFRS 9, les gains latents, enregistrés dans les fonds propres au 31 décembre 2017, sur les participations détenues par Sagard II et Sagard 3 (fonds non consolidés) dans Kiloutou et Alvest respectivement (soit CHF 57 millions globalement en quote-part Pargesa) n'ont pu être enregistrés en résultat lors de la cession de ces participations au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, et restent donc comptabilisées dans les fonds propres.

La contribution de cette activité au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 s'était élevée à CHF 56.6 millions, et comprenait notamment la quote-part de Pargesa dans le résultat réalisé par ECP III à l'occasion de la vente de sa participation dans Golden Goose (EUR 112 millions au niveau de GBL, soit CHF 62.0 millions en quote-part Pargesa).

### **Contribution des holdings au résultat courant économique**

Le poste **produits financiers nets**, qui comprend les produits et charges d'intérêts ainsi que les autres produits et charges financiers, s'est élevé à CHF -6.5 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 contre CHF -2.8 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Les produits et charges d'intérêts enregistrés au niveau de Pargesa ainsi que la quote-part dans ceux enregistrés par GBL ont représenté CHF -3.8 millions en 2018, contre CHF -4.7 millions en 2017. Les autres produits et charges financiers incluent en particulier :

- l'impact de la mise à la valeur de marché, à chaque fin de période, des instruments dérivés attachés aux obligations convertibles émises par GBL. Cet impact s'est élevé à CHF -0.2 million en quote-part Pargesa au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 contre CHF -1.9 million au 1<sup>er</sup> trimestre 2017;
- la quote-part de Pargesa dans les résultats (latents ou réalisés) enregistrés par GBL sur activités de trading (incluant les dividendes perçus) et sur instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion du portefeuille. Le résultat de ces activités s'est élevé à CHF 1.3 million au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 en quote-part Pargesa (CHF 9.3 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017).

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, le poste **produits financiers nets** incluait également l'impact de l'extourne des dérivés contenus dans le solde des obligations échangeables ENGIE remboursées par GBL à leur échéance en février 2017, pour un montant net de CHF -4.3 millions.

Le poste des **frais généraux et impôts** représente ceux de Pargesa ainsi que sa quote-part dans ceux de GBL.

<sup>11</sup> Dans la présentation économique des résultats, la quote-part de Pargesa dans les éléments non courants d'Imerys figure dans la section « Résultat non courant des participations consolidées ou mises en équivalence ».



### Résultat non courant :

Le **résultat non courant des participations consolidées** correspond à la quote-part de Pargesa dans le résultat non courant d'Imerys, qui s'élève, comme indiqué plus haut, à EUR -3.7 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (EUR -6.5 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2017).

La contribution de Parques Reunidos au résultat non-courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 est nulle, la société ne devant publier ses résultats pour la période qu'après ceux du Groupe, comme indiqué plus haut.

Le **résultat non courant des activités holding** est égal à 0 au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, le résultat non courant des activités holding s'était élevé à CHF 8.8 millions et incluait notamment l'impact du remboursement par GBL du solde des obligations échangeables ENGIE (extinction du solde de la dette).

### 3. Actif net réévalué

- Le tableau ci-dessous donne le détail de l'actif net réévalué (vu de façon transitive) de Pargesa au 31 mars 2018. Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant d'une part les actifs et passifs de Pargesa à l'exclusion de la participation dans GBL, et d'autre part la quote-part de Pargesa dans la valeur du portefeuille, de la trésorerie nette ou l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL. L'actif net réévalué est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change courants pour les participations cotées, et de la juste valeur et des taux de change courants pour les fonds de private equity et autres fonds d'investissement (Sienna Capital).

L'actif net réévalué de Pargesa ressort à CHF 130.3 par action au 31 mars 2018 (CHF 128.2 au 31 décembre 2017), en progression de 1.6% sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (dont 0.6% lié à la revalorisation de l'EUR par rapport au CHF sur la période), et s'analyse comme suit :

Actif net réévalué de Pargesa au 31 mars 2018							
CHF millions	% de détention <sup>(a)</sup>	% d'intérêt économique <sup>(a)</sup>	Cours de bourse en devises		Valeur transitive	Poids en % du total	
<b>Participations cotées :</b>							
Imerys	53.8%	26.9%	EUR	78.9	1'991	18%	
adidas	7.5%	3.8%	EUR	196.7	1'818	16%	
Pernod Ricard	7.5%	3.8%	EUR	135.3	1'585	14%	
LafargeHolcim	9.4%	4.7%	EUR	44.3	1'493	14%	
SGS	16.6%	8.3%	CHF	2'348	1'488	13%	
Umicore	16.9%	8.5%	EUR	42.9	1'055	10%	
Total	0.6%	0.3%	EUR	46.1	440	4%	
Burberry	6.6%	3.3%	GBP	17.0	315	3%	
Ontex	20.0%	10.0%	EUR	21.7	210	2%	
GEA	5.3%	2.7%	EUR	34.6	206	2%	
Parques Reunidos	21.2%	10.6%	EUR	12.8	129	1%	
<b>Autres investissements :</b>							
Sienna Capital					565	5%	
Autres Pargesa					24	0%	
<b>Total du portefeuille</b>					<b>11'319</b>	<b>102%</b>	
Autocontrôle GBL					298	3%	
Trésorerie (dette) nette <sup>(b)</sup>					(584)	(5%)	
<b>Actif net réévalué</b>					<b>11'033</b>	<b>100%</b>	
Actif net réévalué par action					130.3		
Cours de bourse Pargesa					84.7		
Cours EUR/CHF					1.178		

<sup>(a)</sup> Le % de détention représente le % en capital détenu par GBL dans les participations; le % d'intérêt économique représente le % de détention de GBL en quote-part Pargesa (50%).

<sup>(b)</sup> Ce poste inclut également la quote-part de Pargesa dans la valeur boursière du portefeuille de trading de GBL.

La valeur d'actif net réévalué est publiée hebdomadairement sur le site Internet de Pargesa. Elle ressort à CHF 136.9 par action au 27 avril 2018.

- Le cours de bourse de l'action Pargesa s'établissait à CHF 84.7 au 31 mars 2018, pratiquement au même niveau que fin 2017. En date du 27 avril 2018, le cours de bourse était de CHF 93.6.

#### **4. Assemblée générale du 3 mai 2018**

Tous les points soumis à l'ordre du jour ont été approuvés, soit :

- Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels 2017
- Approbation de l'affectation du solde bénéficiaire : dividende de CHF 2.50 par action au porteur, en augmentation de 2.5% par rapport à l'exercice précédent (CHF 2.44), et CHF 0.250 par action nominative (également en progression de 2.5%), soit une distribution totale de CHF 211.7 millions, qui interviendra le 15 mai 2018
- Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction
- Election des membres du Conseil d'administration
- Election du Président du Conseil d'administration
- Election des membres du Comité de rémunération
- Election du représentant indépendant
- Election de l'Organe de révision
- Rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction
- Renouvellement du capital autorisé : modifications de l'article 5<sup>bis</sup> des statuts

#### **5. Divers**

La présentation à l'Assemblée générale de ce jour est disponible sur le site internet de Pargesa sous la rubrique « Présentations ».